

Plan Climat Territorial

Qu'est-ce qu'un Plan Climat Territorial (PCT) ?

Un Plan Climat Territorial (PCT) est donc un projet territorial de développement durable, axé sur la lutte contre le changement climatique. Il vise à l'atténuation de l'impact du territoire sur le climat en réduisant les émissions de GES dans la perspective du facteur 4. La problématique de l'adaptation est aussi un champ développé, pour réduire la vulnérabilité des impacts de ce dérèglement climatique (adaptation via une augmentation acceptée ou acceptable de 2°C).

Il constitue donc un projet politique d'une ou plusieurs collectivités associées, élaborant leur stratégie Energie/Climat du ou des territoires en question. Les objectifs quantitatifs sont généralement ceux du 3x20% en 2020 et du facteur 4 en 2050. L'atteinte de ces objectifs ambitieux nécessite de poser les bases d'un travail prospectif et collectif, qui traduiront une vision et une stratégie partagées sur le long terme d'un territoire. Le PCT permet de réfléchir sur l'évolution des activités économiques, des comportements collectifs et individuels, des choix d'investissement à envisager pour réduire les différentes formes de précarités énergétiques... La dimension transversale de la démarche doit permettre de prendre en compte l'ensemble des politiques sectorielles.

Le PCT du Pays du Ternois

C'est en 2007 que le Pays du Ternois s'est officiellement engagé à réaliser un PCT, en répondant favorablement à l'appel à projet du Conseil Régional Nord-Pas de Calais et de l'ADEME.

En 2010, le Pays du Ternois élabore son Plan Climat, à la suite des travaux du Profil Environnemental réalisé de 2005 à 2007. Celui-ci a débouché au 1er semestre 2011 sur la création et la validation d'un programme d'actions pluriannuel (3 ans) et la signature d'un Contrat d'Objectif Territorial 2011-2014.

Afin de développer une stratégie adaptée au territoire, le Pays du Ternois a réalisé un diagnostic des émissions de GES sur son territoire en 2010, actualisé sous la forme d'un Bilan Carbone© en 2014. Ce Bilan Carbone© territorial sert également de base à la construction du COT 2016-2018.

Retrouvez le Bilan Carbone© du Territoire en cliquant [ici](#)

Pour en savoir plus sur la période 2011-2014, Cliquez [ici](#)

En 2015, le Pays du Ternois et ses nombreux partenaires co-construisent le deuxième COT 2016-2018 afin de poursuivre les démarches engagées et d'atteindre les objectifs ambitieux qu'ils se sont fixés.

Ce travail, commencé depuis 2010 sur le Pays du Ternois, a été récompensé par le Ministère de l'Ecologie, du Développement Durable et de l'Energie qui a reconnu le Ternois comme "Territoire à Energie Positive pour la Croissance Verte" en 2015 sur la base du COT 2016-2018.

Pour retrouver la stratégie Climat du Pays du Ternois et le COT 2016-2018, cliquez [ici](#)

Quelques actions phares développées sur le Pays du Ternois :

Espace Info Energie
Conseiller en Energie Partagé

Dernière mise à jour : 11 septembre 2015